

teté Benoît XV veut à tout prix que la restauration du chant grégorien continue de s'accomplir et que l'on s'en tienne aux sages prescriptions de Pie X.

Il faut donc mettre en lumière les louables efforts qui se font dans certaines paroisses, au prix souvent de sacrifices de toutes sortes. Ces exemples finiront par entraîner les hésitants et par vaincre l'inertie persistante de certains milieux.

Il y a de plus dans cet article des considérations, à la portée de nos gens, propres à faire tomber certains préjugés sur le chant d'église. Ce serait une grave erreur de croire que nos chœurs de chantes, surtout à la campagne, vont se prêter de bonne grâce à cette réforme du plain-chant, sans aucun entraînement préalable, sans qu'on s'occupe de refaire leur mentalité. C'est ce qu'ont bien compris les RR. PP. Capucins de Limoilou, comme d'ailleurs plusieurs curés du diocèse.

Voici cet article :

Notre Chorale a adopté le *Chant Grégorien*. Dire qu'elle en est arrivée à une exécution parfaite serait quelque peu flatteur. Mais aussi ne fait-elle que commencer, et, à voir les résultats déjà acquis, on peut lui assurer un franc succès. Nos chantes méritent donc et les éloges et les encouragements de tous les paroissiens. On aurait d'ailleurs bien mauvaise grâce à ne pas applaudir à une réforme, si instamment recommandée par le Saint-Siège lui-même, et si bien accueillie de toutes les autorités diocésaines.

Le chant grégorien n'est pas une nouveauté à Limoilou. Depuis plusieurs années, il est en usage chez nos Révérendes Sœurs, qui en ont fait l'un des charmes de leurs cérémonies religieuses.

Mais qu'est-ce donc que le chant Grégorien ?

“ La *Cantilène romaine* tel est le nom primitif du chant liturgique de l'Église de Rome, suivi depuis plus de mille ans par les diverses Églises d'Occident. Il a été, suivant la tradition la plus ancienne, recueilli au sixième siècle par le pape S. Grégoire le Grand à l'usage des chantes de sa *Schola cantorum*. De là vient son surnom de *Grégorien*.

“ On l'a aussi nommé *plain-chant* “ *planus cantus*”, c'est-à-dire chant dont la marche est toujours *plane*, avec des temps sensiblement égaux, sans valeurs plus petites ni subdivision, comme en la musique mesurée.

“ Il fut longtemps conservé sans presque aucune altération. Ainsi, l'Église de Lyon chanta encore le chant grégorien jusqu'en 1786. Mais l'imprimerie en propagea des éditions plus ou moins fautives, jusqu'au jour où les Bénédictins de Solesmes en restaurèrent la vraie tradition, reconnue à nouveau officiellement par S. S. le pape Pie X.” — (A. Gastoué.)